

Fédération FO de la métallurgie  
**le journal**

L'efficacité réformiste



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

Une centaine de métallos des services de l'automobile se sont retrouvés en Gironde pour la première coordination nationale de leur branche.



**Les services de  
l'automobile  
ont leur coordination**

Caddie - p. 10  
L'entreprise en sursis

Groupe Cadres - p. 18  
Optimiser la communication

CSI - p. 20  
Renforcer le pouvoir des travailleurs

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 9,53 euros

**SMIC brut mensuel :** 1445,38 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

**Coût de la vie :**

0 % en mai (0 % hors tabac) ;

+0,7 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,5 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 625 500

(catégorie A, publiés le 28 mai 2014)

**Indice de référence des loyers :**

125 (1<sup>er</sup> trimestre 2014).

**Taux d'intérêt (20 juin) :**

0,02 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

Les services de l'automobile  
ont leur coordination

4-10

## 6 Actualité sociale

Caddie en sursis

10

PSE bien négocié chez FACOM

14

Jaeger Connecteurs retrouve de la sérénité

14

TIM se bat pour le pouvoir d'achat

15

## 7 Actualité syndicale

USM de Gironde : faire grandir FO

16

Résolution de la Commission

Administrative Fédérale

17

Le groupe Cadres

optimise sa communication

18

ArcelorMittal Dunkerque

prêt à voter

19

## 18 Infos

La CSI veut renforcer le pouvoir des travailleurs

20

## 21 Vos droits

Le règlement intérieur du comité d'entreprise

21

## 22 Jeux

Des Métaux et des mots

22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



# Le pacte de responsabilité ne marchera pas

En pleine période de Coupe du monde de football au Brésil, la France est au travers de ses deux premiers matches en effervescence, avec une équipe qui gagne et cela est bon pour le moral. Pour autant, nous n'oublions pas la situation française et son lot d'actualités qui pèse, lui, négativement sur le moral de la population française. Il faut absolument que notre pays sorte du plan d'austérité qui est contreproductif à la relance de notre économie. Et ce n'est certainement pas avec le pacte de responsabilité voulu par le gouvernement que la France s'en sortira.

Nous savons que ce pacte ne marchera pas. Pour preuve, on nous en parle depuis presque six mois et, à ce jour, nous ne voyons rien de concret apparaître, sauf le fameux relevé de conclusions interprofessionnel du 28 février et du 5 mars signé par le Medef, la CGPME, l'UPA, la CFDT et la CFTC. Or ce relevé n'apporte aucune contrepartie aux allègements des charges qui seront accordés aux entreprises. Il aurait dû, selon la volonté du gouvernement, amener des garanties et contreparties en termes de création d'emplois. Dans les faits, comme cela n'est pas possible, il renvoie les négociations au niveau des branches. Apparemment, selon le Medef, 24 branches auraient engagé des discussions.

Pour la métallurgie, nous avons eu deux séances paritaires les 8 avril et 7 mai. L'UIMM et la CFDT avaient émis le souhait d'arriver à un accord ou un relevé de conclusions de branche sur le pacte de responsabilité. Devant le peu d'enthousiasme de l'UIMM à apporter directement des contreparties, puisqu'elle se borne à vouloir négocier sans obligation de résultats sur des thèmes qui étaient d'ores et déjà prévus dans l'agenda social de la Métallurgie, nous avons bloqué ce souhait d'un accord ou d'un relevé. Il s'est donc transformé en un simple ajout à l'agenda social de la Métallurgie intitulé : « Complément à l'agenda social en vue d'un pacte social pour les entreprises de la Métallurgie ».

Ce complément, et nous n'avons pas besoin d'un pacte pour cela, constitue d'abord et avant tout l'opportunité de réaffirmer notre volonté et celle de la branche de défendre et promouvoir l'industrie en France au niveau national et au niveau des territoires ; volonté aussi de développer les emplois de telle sorte que les entreprises industrielles, et particulièrement celles de la métallurgie, continuent à jouer un rôle essentiel dans le développement économique et social. Avec ce complément, un calendrier de réunions a été mis en place avec trois thèmes prioritaires : le dialogue économique, l'emploi et le développement des compétences et des qualifications. Contrairement à ce qui a pu être écrit par certains médias ou véhiculé par certaines organisations syndicales, l'agenda social de la Métallurgie, et en particulier son complément, n'a fait l'objet d'aucune signature. Ces documents n'engagent en rien la responsabilité des différents partenaires sociaux. Pour la Fédération, et en fonction des négociations liées aux trois thèmes, nous ne pourrions nous engager que si nous trouvons de réelles contreparties pour les salariés.

Nous avons également eu d'autres réunions paritaires : le 10 juin, avec une première partie liée au dialogue économique ; la deuxième partie liée à la situation de l'alternance dans la branche afin de réfléchir aux premières pistes d'orientations en matière d'alternance. Le 11 juin, sur la formation professionnelle afin de faire un bilan sur les 70 décrets à venir. La prochaine réunion paritaire pour négocier sur ce thème est fixée au 8 juillet.

A l'approche de la période des congés d'été, nous vous souhaitons d'agréables vacances. C'est un moment où il faut profiter de la famille, des amis, puis revenir, pour les métallos, avec un moral d'acier.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Les services de l'automobile ont leur coordination

**Frédéric Homez :**

**« Promouvoir la méthode FO »**

**Garages, loueurs, parkings, stations-service, services rapides... Ce sont toutes ces entreprises qui forment la branche des services de l'automobile et dont sont issues la centaine de délégués syndicaux qui se sont retrouvés à Artigues Près Bordeaux les 11 et 12 juin pour la première coordination nationale FO des services de l'Automobile, afin d'échanger sur la situation économique et sociale de la branche, la situation de leurs entreprises et les pistes de développement syndical.**

Ouvrant les travaux de la coordination, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez est intervenu pour souligner l'importance des services automobiles au sein de notre organisation, avec plus de 450 000 salariés regroupés dans cette branche, et a félicité Jean-Yves Sabot pour cette bonne initiative qui est un première avant de consacrer son propos à la situation économique et sociale en France, ainsi qu'aux positions et actions de FO Métaux. Croissance dont le retour se fait attendre, chômage dont la courbe ne s'est toujours pas inversée, plan d'austérité de 50 milliards d'euros avec son cortège de conséquences dans le domaine social, obsession de la compétitivité dans tous les secteurs réduite au seul coût du travail, nombreuses entreprises en difficulté, pacte de responsabilité aux contours flous et sans contreparties sur l'emploi, etc. : pour notre organisation, le travail ne manque pas. Et pendant ce temps, le Medef promet la création d'un million d'emplois sur 5 ans, alors que le niveau de recrutement attendu dans la métallurgie en prévoit déjà entre de 90 000 à 110 000 entre 2012 et 2020. « Autrement dit, M. Gattaz ne se mouille pas beaucoup mais exige énormément des salariés », a dé-

noncé Frédéric Homez, s'inquiétant au passage que les aides aux entreprises soient toujours axées sur les bas sa-



laires et ne profitent donc pas au pouvoir d'achat, pourtant nécessaire pour relancer la croissance. Il a également rappelé le combat mené par notre organisation contre l'ANI de mars 2013 sur la bien mal nommée « sécurisation de l'emploi » et qui, même ses signataires le voient aujourd'hui, permet surtout de licencier plus vite et plus facilement et de remettre en cause les acquis sociaux, comme FO n'a eu de cesse de le dire depuis le début. « Quand il y a un problème, nous sommes toujours présents autour de la table et nous trouvons des solutions sans avoir besoin de ce genre de dispositifs calamiteux, a tonné Frédéric Homez. L'exemple des accords que nous avons signés chez Renault et chez PSA montrent bien que la méthode FO est la meilleure pour préserver les sites et les emplois. » C'est d'ailleurs pourquoi le secrétaire général de notre Fédération parlera de l'industrie lors de la Conférence sociale des 7 et 8 juillet prochains.

Après avoir également évoqué les 34 projets industriels lancés par les pouvoirs publics et soutenus par FO, ainsi que le rôle de la banque publique d'investissement -revendication de longue date de notre organisation-, le dossier de la pénibilité et le travail mené par FO Métaux au plus haut niveau pour aider les entreprises en difficulté, comme Alstom, Federal Mogul ou Altia, il est revenu sur le contexte électoral pour rappeler à tous l'attachement de notre organisation à l'indépendance et à la liberté syndicale, appelant les métallos à œuvrer pour faire grandir FO et saluant leur implication dans le développement et la vie de notre organisation.



*Les participants ont beaucoup apprécié l'initiative et ont exprimé le souhait de la voir pérennisée*

## **Jean-Yves Sabot :** **« La reprise passera par l'automobile »**

Le secrétaire fédéral en charge de l'automobile et des services automobiles Jean-Yves Sabot a débuté son intervention en soulignant l'importance de cette première coordination nationale des services de l'automobile, puisque jamais auparavant n'avaient été réunis autant de secteurs différents de cette convention collective, permettant d'examiner ainsi ses problématiques spécifiques. « Des coordinations régionales sont organisés depuis plusieurs années, et le passage à une dimension nationale confirme, si besoin était, la place de la branche des services automobiles au sein de notre Fédération », a-t-il affirmé. Il a poursuivi par un point sur la situation de l'ensemble du secteur automobile, qui traverse une mauvaise passe en France. L'activité des constructeurs reste en berne, bien que des engagements de production aient été pris par les grands groupes, et celle des équipementiers a chuté de 6,7 % l'an dernier. « La reprise se fait attendre, a expliqué Jean-Yves Sabot, mais quand elle sera là, le redressement du secteur automobile n'y sera pas étranger. » Côté emploi, le secteur en a perdu 20 000 depuis 2008 et voit le nombre d'apprentis diminuer. Pourtant, le nombre d'entreprises n'a cessé d'augmenter (+18 700 entre 2008 et 2012) du fait de la création du statut d'auto-entrepreneur. Une écrasante majorité des entreprises des services de l'automobile compte moins de 10 salariés, la moitié n'en ayant aucun. L'année 2014 sera-t-elle celle du rebond ? « Trop tôt pour le dire, a confié le secrétaire fédéral. Tant sur les ventes que l'après-vente, l'activité peine à repartir. Nous sommes face à un problème structurel et nous constatons que le secteur se réorganise, avec par exemple un mouvement de concentration qui voit les grands groupes privés racheter de nombreux garages, mais au moins cette activité n'est pas délocalisable. » Il a également rappelé que d'autres mutations sont en cours et impacteront la branche, comme l'éco-mobilité ou la montée en puissance du recyclage.

## **Stéphane Martegoute :** **« Affichez vos convictions ! »**

« Syndicat », tel était le mot que le secrétaire de l'USM 33 et membre de la Commission Administrative Fédérale Stéphane Martegoute a pris pour fil rouge lors de son intervention, dans laquelle il a insisté sur les liens existants, à renforcer et à développer entre les différentes structures fédérales et territoriales. « Nos Unions des Syndicats de la Métallurgie, notre Fédération et nos Unions départementales des syndicats, c'est vous, a-t-il lancé aux métallos. C'est grâce à vous qu'elles vivent et qu'elles avancent. Bougez ! Soyez présents ! Retrouvez votre capacité de mobilisation ! Affichez vos convictions et défendez-les ! C'est par votre action que ces structures pourront servir au mieux notre ambition collective. » Si ces structures ne vivent en effet que grâce à l'implication des militants, Stéphane Martegoute a rappelé que la loi de 2008 sur la représentativité avait changé la donne quant à leur fonctionnement. Avec le cycle sans fin des élections professionnelles, des réflexes de repli sur soi et sur son entreprise sont apparus, parfois au détriment de la réflexion et de l'action collective, de l'implication dans la vie des USM et des UD, mais avec quels résultats ? Chaque militant apporte sa force à l'organisation, et inversement. C'est ce qui fait l'efficacité de FO, et ce qu'il faut continuer de faire coûte que coûte. Stéphane Martegoute a également rappelé que les USM constituaient un lieu de partage et d'échange de l'information entre les métallos de différentes entreprises et secteurs, mais qu'il leur appartenait de relayer ces informations au sein de leurs équipes et, plus largement, auprès des salariés de leurs sites. « Si nous ne sommes plus capables d'effectuer cette démarche, qu'apporte-



Dans ce contexte, l'action des partenaires sociaux demeure primordiale. FO Métaux s'efforce de défendre au mieux la filière automobile, de l'industrie au commerce, et les intérêts des salariés, notamment dans la négociation des minima. Mais pour pouvoir agir toujours plus efficacement, il faut peser. Le poids de FO Métaux dans les services automobiles s'établit à 22,7 %, et Jean-Yves Sabot a rappelé tous qu'il fallait dès à présent se préparer pour la prochaine mesure de la représentativité, à savoir les élections à venir en 2016 dans les Très Petites Entreprises (TPE), nombreuses dans le secteur. « Dans toutes les entreprises où nous sommes implantés, nos résultats sont bons, a-t-il résumé. Nous devons donc nous implanter plus largement, et dans cette optique, les entreprises de plus de 10 salariés, qui rassemblent 60 % d'entre eux, doivent être un terrain prioritaire d'implantation. »



rons-nous demain aux salariés ? a-t-il demandé. Comment les convainçons-nous de militer à nos côtés ? » Il en a appelé à ce qui fait le fondement de l'engagement syndical : la passion, l'ouverture, envie d'agir, questionnement... et qu'il ne faut jamais oublier. « On ne naît pas militant, on le devient. Encore faut-il l'être efficacement et le rester. C'est une chance à saisir », a rappelé Stéphane Martegoute. Il a conclu en rappelant que les portes de la Fédération, des USM et des UD étaient toujours ouvertes pour les militants. A eux de les passer le plus souvent possible...

## Les interventions des délégués



*Les intervenants sont montés à la tribune pour s'exprimer sur la situation économique sociale et syndicale de leurs implantations. Ensemble, ils se sont également penchés sur le contexte d'action syndicale et les pistes de développement de notre organisation dans les services de l'automobile. Au préalable, durant la matinée, la SCC et la SCA se sont réunis en coordination Peugeot Citroën Retail -une première très appréciée par les délégués- tandis que Renault Retail Group tenait aussi une coordination, dans les deux cas en présence de Jean-Yves Sabot.*



**Patrick Chandon, DSC SCC Citroën**

« Le dossier de la représentativité est aujourd'hui centrale et nous avons tous un rôle à jouer pour faire progresser FO. La Société commerciale Citroën (SCC) représente près d'une cinquantaine de succursales. Nous sommes dans un cycle électoral qui s'étale sur deux années et il ne faut rien négliger en la matière, et même anticiper au maximum, notamment en préparant les listes avant de signer le protocole pour pouvoir démarrer la campagne au plus vite. Les établissements de Mulhouse et de Paris Nord votent aujourd'hui, ceux de Besançon et de Vesoul ont voté avant-hier et ont fait de très beaux scores. Nous ne cessons de gagner du terrain car nous donnons toujours le meilleur de nous-mêmes. Cette coordination nationale nous permet de nous rencontrer, d'échanger et d'agir plus efficacement ensemble pour faire progresser FO. Nous devons la pérenniser. »



**Eric Bonnaire, DSC SCA Peugeot Retail**

« Comme la SCC, nous appartenons au constructeur PSA, mais nous savons que des évolutions sont en cours et que des changements pourraient prochainement intervenir, notamment un rapprochement des deux sociétés au sein de Peugeot Citroën Retail. Nous sommes présents dans quasiment toutes les succursales et sommes majoritaires au sein de SCA avec 35 %. Nous entamons un nouveau cycle électoral et comptons maintenir notre niveau, voire le dépasser. Tous les métiers des services de l'automobile sont réunis aujourd'hui, et il serait intéressant que notre collaboration aille plus loin. Par exemple, ne serait-ce qu'au niveau des DSC des réseaux Renault, Peugeot et Citroën, échanger des fichiers avec les coordon-

nées de nos représentants permettrait de nous entre-aider partout où cela est possible, car c'est avant tout sur le terrain, où tout le monde se connaît, que la victoire se joue. »



**Pascal Perreau, Peugeot Montbéliard Belfort**

« Notre syndicat a été créé il y a 58 ans, et nous avons depuis changé plusieurs fois de nom. L'an dernier, nous sommes passés sous le contrôle du groupe Nedey, un groupe de 360 salariés. Suite à cela, les ruptures conventionnelles et les démissions ont rapidement fait passer nos effectifs de 162 à 105. Qui dit cession, dit remise en cause des accords de groupe, d'entreprise, des acquis et des droits d'usage. Heureusement, nous avons pu compter sur l'aide de la Fédération FO de la métallurgie pour faire face. Nous avons négocié une mutuelle et travaillons sur un accord d'adaptation qui devrait nous permettre d'amener un plus dans tout le groupe. Mais il a fallu aller au conflit face à une direction qui n'avait aucune culture syndicale. Nous avons gagné les élections avec près de 90 % et nous voulons maintenant développer FO dans tout le groupe. Aux équipes des autres SCA qui risqueraient d'être vendues : qu'elles sachent qu'en restant forts, on s'en sort toujours. »



**Eric Gajac, DSC Renault Retail Group**

« Depuis 2010, alors que les autres organisations syndicales déclinent, FO ne fait que progresser et pèse aujourd'hui plus de 17 %. Cette année, nous avons des élections professionnelles dans 27 établissements sur 50, et sur les onze ayant déjà voté, nous sommes stables ou nous progressons. Cependant, nous faisons face, dans ce contexte, à

une baisse des effectifs –près de 485 personnes depuis le début de l'année– sur tous les établissements, en particulier au deuxième collège, ce qui touche FO. Les équipes locales n'en sont que plus méritantes pour les bons résultats que nous enregistrons. Côté pratique contractuelle, nous avons déjà six accords qui ont été négociés ou renégociés, notamment sur la mutuelle, où nous avons choisi IRP Auto à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, ou encore sur l'intéressement et la part variable. » Eric, qui présidait également la séance des interventions, a aussi exhorté les métallos à œuvrer au développement de notre organisation, notamment en s'appuyant sur l'USM 33.



### Jean-Pierre Boudon, Carautoroutes

« Nous sommes un réseau de stations-service d'autoroute affilié au groupe Carrefour et qui emploie 320 salariés. La dynamique de ce secteur fait que nous avons été plus d'une fois vendu, revendu et encore vendu. Lors de nos récentes élections, nous avons conquis près de 60 % des voix. Nos NAO ont été assez fructueuses. Du fait de la nature de notre activité, les entités de notre groupe sont réparties sur l'ensemble du territoire français. Autant dire que pour la communication et l'information, cela ne facilite rien. Ce type de

réunion nous permet d'engranger de nombreuses informations sur autant de sujets. Cela nous est très utile, et nous montre aussi à tous ce que nous pouvons nous apporter les uns les autres. »



### Fernand Underbitzin, Fiat-Iveco, Nantes

« La situation économique a un impact important sur notre branche, et plus largement sur toute la métallurgie. Les réformes de type ANI ne sont, elles non plus, pas faites pour nous aider. Heureusement, grâce à sa liberté et son indépendance, notre organisation se bat efficacement pour l'industrie et les salariés et démontre jour après jour la valeur de la pratique contractuelle. Pour continuer de peser, développer nos implantations et en créer de nouvelles est primordial. A cet égard, nous pouvons nous féliciter des

actions menées par notre Fédération. Au-delà des fondamentaux de notre organisation, n'oublions jamais de promouvoir les valeurs de la République et de la démocratie, de revendiquer, et de faire vivre le syndicalisme libre et indépendant que nous incarnons. »



### Jean-Pierre De Oliveira, Peugeot, Dijon

« Notre syndicat est actif depuis 1997. Notre établissement a été vendu en 2007 au groupe Chopard, qui ne cesse de se développer. Nous n'avons cessé depuis de militer, de revendiquer et de défendre nos acquis. Cela n'a jamais été simple, mais notre détermination a payé. Nous avons commencé par un accord d'adaptation pour reconduire tous les accords. Ainsi, nous avons aujourd'hui le 13<sup>ème</sup> mois, la participation, la remise constructeur, etc. Et nous continuons de négocier, avec l'obtention récente d'un équivalent du

14<sup>ème</sup> mois. Nos accords profitent également aux nouveaux embauchés. FO est majoritaire sur notre établissement, mais la loi de 2008 nous contraint à penser sans cesse aux élections. Cela ne doit pas nous faire oublier de nous développer, de créer des implantations, de renouveler les équipes, de penser aux jeunes et pas seulement aux anciens. Si nous ne préparons pas l'avenir aussi sur ce plan, nous aurons des lendemains difficiles. »



### Le mot de l'USM

**Le secrétaire de l'USM de la Gironde Stéphane Martegoute, qui est aussi intervenu en tant que secrétaire adjoint de l'UD 33, a accueilli les participants et les a félicités d'être venus si nombreux à cette coordi-**

**nation. Présentant cette terre d'ostréiculture, de sylviculture et bien sûr de viticulture qu'est le département, il a rappelé à tous qu'avec près de 9 000 salariés girondins, la branche des services automobiles était la deuxième de notre organisation en effectifs dans le département après celle de la métallurgie pure, qui regroupe 25 000 salariés. « Les implantations de FO Métaux dans les services automobiles de Gironde sont de belles implantations et nous y sommes très souvent majoritaires, a-t-il déclaré. Mais elles sont encore trop peu nombreuses et il nous faut plus que jamais travailler à notre développement syndical pour faire grandir notre organisation. » Enfin, il a dénoncé le « hold-up » légal réalisé par les pouvoirs publics sur les fonds de la formation et a plaidé pour la défense de notre système de santé, en particulier de la sécurité sociale.**





**Frédéric Fagot, SCC Citroën Bordeaux**

« Nous regroupons quatre sites sur l'agglomération bordelaise : Le Bouscat, Mérignac, Lormont, Villenave d'Ornon. Nous avons monté l'équipe FO il y a quatre ans et avons remporté les élections professionnelles dans la foulée. Puis nous avons remis ça cette année, et disposons aujourd'hui d'une majorité écrasante. Nous en aurons besoin pour

défendre les salariés dans le contexte de changement qui se profile à l'horizon, notamment de possible rapprochement avec d'autres sociétés. Nous serons vigilants et prêts à faire front, en particulier sur la question des risques psycho-sociaux. Il faudra donc travailler en réseau avec les équipes FO des services automobiles sur Bordeaux pour être efficaces et plus forts ensemble au service des salariés. »



**Mustapha Sekaima, Hertz**

« La situation de Hertz est plutôt bonne, mais le réseau comprend beaucoup d'établissements franchisés, lesquels connaissent des hauts et des bas. Notre entreprise a été rachetée, suite à des difficultés, par une compagnie américaine. Entre 2000 et 2009, nous avons donc eu fort à faire, et avec l'aide de notre Fédération, nous avons été à la hauteur des

attentes des salariés, qui nous ont accordé leur confiance avec 27,2 % de leur voix, faisant de FO l'organisation majoritaire. Cette année, nous avons eu à nous battre sur l'annualisation en même temps que sur les NAO, que nous n'avons pas signés. Mais en cumulant l'ensemble de ce que nous avons obtenu sur les différentes primes et dispositifs, les salariés ont 180 euros de plus à la fin du mois, grâce à FO, le seul syndicat de la fiche de paie. Nos élections approchent et nous comptons sur le travail accompli pour les gagner. »



**Gilles Mohr, retraité**

« Il y a 10 ans, FO n'existait quasiment pas dans les services de l'automobile d'Indre-et-Loire. Puis quelques métallos sont arrivés, se sont mis au travail pour se développer et aujourd'hui, notre organisation tient son rang sur notre territoire et recrute de nouveaux adhérents régulièrement. Chez nous, comme dans beaucoup de départements,

les garages sont bien souvent alignés les uns à la suite des autres sur une même avenue, ce qui facilite la prise de contact et l'implantation quand on est motivés. Nous songeons à créer un syndicat FO des services de l'automobile en Indre-et-Loire. Il faut aller au contact et écouter sans verser dans la démagogie. C'est de cette façon qu'on gagne la confiance des salariés et qu'on fait des adhérents. Il est également essentiel de travailler ensemble et ce type de réunion constitue une excellente opportunité d'approfondir nos liens dans cette optique. »



**Didier Bargiacchi, EuropCar**

« Nous sommes une entreprise internationale de location de voitures. En France, cela représente 1 400 salariés répartis sur 180 agences et garages. Depuis 2010, en tant que délégué syndical, je dispose des moyens et du temps pour défendre les salariés et accomplir mon travail syndical. La Fédération m'a beaucoup aidé en ce sens,

notamment au travers de son dispositif d'information et de communication, qui fournit aux métallos de précieux renseignements pour remplir leurs missions et nous a aidés à conquérir 25 % des voix chez nous. Avec FO Métaux, on n'est jamais seul et c'est à nous de le faire savoir le plus largement possible à tous les salariés des services de l'automobile. »



## Questions de santé



La coordination nationale des services de l'automobile avait également vocation à être pour les métallos un « Séminaire d'étude, d'information et de formation ». Les questions liées à la protection sociale et développement de la santé obligatoire dans la branche ont donc fait l'objet d'une présentation par Didier Wild, responsable du développement du groupe IRP Auto, qui a dévoilé le dispositif de branche en matière de santé obligatoire et l'offre qu'IRP Auto, organisme paritaire de référence pour l'automobile, propose dans ce domaine.

Son intervention a été introduite par **Christophe Cloppet**, qui préside IRP Auto, dont l'action constitue « un travail d'équipe au service d'une branche, mais aussi de nos adhérents ». Il a également expliqué aux participants que cette présentation leur donnerait de nouveaux motifs de mieux faire connaître IRP Auto dans leurs entreprises. « Nous sommes aussi là pour vous aider dans le cadre du développement syndical



au travers de diverses institutions du groupe sur la retraite, la prévoyance et la santé. Contactez nos administrateurs pour qu'ils vous aident avec les problématiques spécifiques des salariés et adhérents FO sur vos sites. » **Henry Muller**, président de l'APASCA, en charge des actions culturelles, a ensuite pris la parole pour présenter les activités de l'APASCA.

## Focus sur la formation



Alors que le domaine de la formation professionnelle est engagé dans d'importants changements, suite à la loi du 5 mars 2014, **Patrice Omnes**, délégué général de l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile), est revenu sur ce dossier afin de faire un point sur les principales innovations de ce texte, dont une quinzaine de décrets d'application restaient à venir, et pour expliquer aux métallos ce qui les attend lors de la mise en œuvre du nouveau dispositif. Son intervention a été introduite par **Bertrand Mazeau**, administrateur FO

de l'ANFA et gérant de la SCI de l'ANFA. Il a fait un bref historique de l'institution et de son fonctionnement. « C'est un conseil de gestion paritaire, avec des jurys de CQP. L'avantage de les avoir, c'est qu'on peut les faire évoluer de notre propre chef, avec l'expertise de nos groupes tech-



niques. Nous nous consacrons uniquement à la branche de l'automobile. L'ANFA est aussi un fonds d'assurance formation (FAF), un organisme collecteur paritaire agréé (OPCA), et un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OPTA). Donc il gère tout. Une SCI a été créée car nous sommes propriétaires de bâtiments de formation. Nous disposons aussi d'un observatoire des métiers qui a permis de faire des formations adaptées aux demandes de l'emploi dans le secteur. » Les nombreuses questions des métallos, qui ont manifesté un vif intérêt pour le sujet et ont demandé des précisions sur de nombreux points, ont permis des échanges riches et passionnés.

### Vous avez dit « CE » ?

Les cabinets Syncea et Actis sont également intervenus pour une présentation sur le comité d'entreprise et la transparence financière, afin de présenter le fonctionnement et les règles applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, ainsi que l'utilisation du budget de fonctionnement du CE. S'en sont suivis de nombreux échanges avec les participants à cette coordination, particulièrement friands d'informations dans ces domaines.

## Caddie en sursis

**Situation de crise chez Caddie, le célèbre fabricant de chariots de supermarché : l'entreprise vit sous la menace de la liquidation ou du redressement, alors qu'elle venait d'éviter de justesse la cessation de paiement grâce à l'intervention de la Banque Publique d'Investissement (BPI). Notre organisation se bat depuis près de deux ans pour le site alsacien et les salariés.**

Il y a deux ans, en juin 2012, tout semblait pourtant bien parti pour Caddie. Alors en redressement judiciaire, l'entreprise était rachetée par le groupe Altia, dont l'offre semblait la meilleure pour relancer l'activité. Des investissements étaient attendus à hauteur de 15 millions d'euros, notamment pour le rapatriement de l'activité Revêtement industriel sur le site de Drusenheim (Bas-Rhin), l'extension des bâtiments, la construction d'un show-room, etc. Mais rapidement, les salariés ont dû déchanter. « Nous avons lancé un droit d'alerte dès décembre 2012, se souvient la déléguée syndicale FO Céline Goehringer. Depuis, nous n'avons jamais eu de réponse de la direction et la situation n'a cessé de se dégrader. »

Aucun investissement n'est réalisé, l'entretien des machines devient aléatoire, provoquant des pannes répétitives qui handicapent le site de Drusenheim, certaines productions spécifiques sont délocalisées en Pologne et en Russie, les dettes sociales et fiscales explosent, les fournisseurs et les banques deviennent méfiants, l'approvisionnement en matières premières devient problématique... Du coup, des commandes sont annulées, la production est perturbée et connaît des soucis de qualité. Les conséquences sur l'organisation et sur les salariés sont terribles : gestion des ateliers au jour le jour, accord de modulation dévoyé, installations non-conformes, pression accrue, versements des salaires en fonction du chiffre d'affaires réalisé... « L'opacité de la gestion et l'absence de stratégie à

long terme ont coulé la trésorerie et ont mené l'entreprise au bord du gouffre », constate Céline Goehringer.

### Sauvetage

Le 20 mai, alors que les 400 salariés se mettent en grève pour la journée à l'appel des organisations syndicales, les délégués syndicaux se rendent à la DIRECCTE pour tenter de trouver des solutions pour l'entreprise. Le secrétaire de l'USM du Bas-Rhin Patrick Kammenthaler accompagne Céline Goehringer. Toujours pas de réponse, mais les pouvoirs publics prennent la mesure de l'urgence. Ils ont même dû intervenir auprès d'EDF pour éviter que le courant ne soit coupé. Mais leur intervention est conditionnée à la nomination d'un spécialiste des entreprises en difficulté comme mandataire ad'hoc, poste qui sera rapidement confié à Michel Rességuier. BPI France, déjà actionnaire d'Altia à hauteur de 20%, décide donc le 28 mai d'injecter 5 millions d'euros pour éviter le dépôt de bilan de sa filiale Caddie, qui risquait d'entraîner la chute de l'ensemble du groupe (en fait, seuls 2,5 millions sont versés, dont 750 000 pour les salaires de mai).

Car Altia, dont les agissements ont tiré Caddie vers le gouffre, n'est malheureusement pas un inconnu pour les pouvoirs publics. En effet, le groupe s'est notamment fait remarquer en avril, en vendant de manière surréaliste ses cinq usines d'emboutissage en difficulté à Transatlantic Industries, présentée comme l'émanation d'un puissant groupe américain mais cachant en réalité trois managers anglo-saxons qui tentaient un « coup » à titre individuel. Le fiasco aura été spectaculaire, les repreneurs déposant le bilan dans les semaines suivantes. Face à un tel amateurisme, heureusement que FO est là pour défendre les salariés contre les apprentis-sorciers de la finance... Pour autant, Caddie n'est pas encore tiré d'affaire et risque de ne pas échapper au redressement judiciaire. Notre organisation, qui suit de près ce dossier, a pris contact avec les ministères concernés et a obtenu un rendez-vous, restera vigilante. En effet, la banque publique d'investissement, revendiquée à l'origine par FO Métaux, ne doit pas servir les financiers douteux, mais être utilisée pour les emplois industriels de notre pays. Une délégation a d'ailleurs été reçue à Bercy le 23 juin, quelques jours avant que le tribunal de grande instance de Strasbourg ne se prononce sur le devenir de l'entreprise...



*La gestion erratique du groupe Altia a mis Caddie et ses salariés dans une position périlleuse.*



## SANTÉ – PRÉVOYANCE – ÉPARGNE – RETRAITE

Chaque salarié a droit au bénéfice d'une protection sociale performante. Malakoff Médéric le prouve chaque jour aux branches professionnelles qui lui font confiance. Nous leur proposons :

- un accompagnement personnalisé par une équipe dédiée,
- l'appui et la solidité financière du 1<sup>er</sup> groupe paritaire de protection sociale français,
- la garantie d'un dialogue social réussi.

Votre contact : **Gilles SOHM** au 01 56 03 30 10 - [contact-branches@malakoffmederic.com](mailto:contact-branches@malakoffmederic.com)



**malakoff médéric**

PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR



LA FÉDÉRATION FO

**LA FEDERATION FO  
DE LA METALLURGIE  
SOUHAITE**

**DE BONNES VACANCES  
A TOUS LES METALLIERS  
ET A LEURS FAMILLES**



***Informez-vous et soutenez-nous  
dans ce combat quotidien !***



***Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux***

## PSE bien négocié chez FACOM

**Confrontés à un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) depuis fin février, les salariés du fabricant d'outillage Facom ont pu compter sur l'efficacité et la détermination de FO à préserver leurs intérêts. Après d'âpres négociations, le plan signé le 29 avril garantit leurs droits et exclut tout licenciement.**

Avec l'annonce d'un PSE le 26 février, l'année avait mal commencé pour les salariés de Facom, qui en avait déjà affronté plus d'un au cours de la dernière décennie, au gré des rachats et fermeture des Sites de production de Villeneuve le Roi, de Nevers, d'Ezy, de Brie comte Robert, etc. Sur le site de Morangis (Essonne), le plus impacté par ce plan (76 suppressions de postes prévues), plus de 80 % des salariés s'étaient mobilisés le jour-même, à l'appel de FO et des autres organisations syndicales, pour un mouvement de grève afin d'exprimer leurs craintes et leur ras-le-bol. D'autant que les autres mesures prévues devaient de plus faire perdre aux salariés des avantages et des acquis. Pour FO, il était clair qu'un tel plan dans une entreprise qui est rentable, et qui n'a pour but que de contenter les actionnaires, n'était pas acceptable. Pour le délégué syndical central FO Cédric Enrique et les équipes FO de Facom, ce fut donc le début de longues négociations sur ce PSE,



qui ont pris fin le 29 avril, avec plus d'un motif de satisfaction.

« Nous avons obtenu 14 mois de reclassement pour tous les salariés, explique Cédric Enrique, ainsi qu'une très bonne indemnité de rupture de contrat de travail, des formations et surtout un plan qui ne prévoit que des départs volontaires. » Et tout cela par la seule négociation, sans qu'il soit nécessaire d'aller à nouveau à l'épreuve de force, et malgré l'absence de signature de la CGT, qui n'a pas voulu expliquer pourquoi elle lâchait les salariés. L'accord a été validé par la DIRECCTE le 28 mai. Le travail a repris chez Facom, « et nous avons su défendre les intérêts des salariés sans pour autant compromettre la survie de l'entreprise », se félicite Cédric Enrique.

## Jaeger Connecteurs retrouve de la sérénité

Le 24 avril aura marqué l'épilogue d'un trop long feuilleton pour les 56 salariés de JPS Connectic, fabricant de connecteurs industriels Jaeger Connecteurs installé à Saint-Ménéhould (Marne). Ce jour-là, le tribunal de commerce de Châlons s'est prononcé en faveur de l'offre de reprise déposée par la société allemande Hummel, mettant fin à plusieurs mois d'incertitude quant au sort de JPS Connectic, dont la situation financière faisait l'objet d'une enquête judiciaire depuis le mois de septembre dernier et qui était sous administration judiciaire depuis février.

Dès le lendemain de l'audience du tribunal, quatre dirigeants du groupe allemand ont reçu les membres du comité d'entreprise pour présenter leur stratégie et l'avenir immédiat de l'entreprise. « Nous avons obtenu des garanties quant au maintien de l'activité sur notre site, et même sur son développement, explique le délégué syndical Patrick Chauffert. En effet, le site ménéhouldien pourrait prochainement recevoir d'Allemagne la production d'une gamme de connecteurs pour lesquels les compétences françaises sont les meilleures. Seule ombre au tableau, le maintien des emplois. Hummel a en effet prévu de réduire l'effectif de 56 à 48 salariés, proposant de faire partir les salariés proches de la retraite. Le seul critère de l'âge ne pouvant être retenu, c'est FO qui a trouvé la meilleure solution et est parvenu à la faire inclure dans le PSE soumis par l'administrateur judiciaire : une mesure portant sur des départs volontaires. « Nous avons réussi à trouver huit volontaires, se félicite Patrick Chauffert : sept très proches de la retraite et un ayant un projet de création d'entreprise. Ce faisant, nous avons pu éviter huit licenciements secs parmi

les salariés plus jeunes. » Et grâce à l'action de FO, ces salariés vont toucher une indemnité bien supérieure à la prime de départ en retraite. Notre organisation a également veillé à ce qu'ils perçoivent des indemnités de chômage jusqu'à leur retraite effective et surtout, qu'à l'âge de 60 ans ils auront bien cotisé le nombre de trimestres nécessaires pour un départ à cet âge.

Pour arriver à sauver l'entreprise, il aura fallu toute la détermination des métallos FO. Lors du processus de reprise, pas moins de 20 offres ont été déposées. Parmi les quatre examinées finalement par le tribunal de commerce, c'était celle d'un groupe américain qui avait les faveurs du comité d'entreprise et des autres organisations syndicales. Pour notre organisation, qui n'a pas ménagé ses efforts pour le démontrer, seule l'offre de Hummel garantissait l'avenir du site. « C'était l'offre la plus solide et la plus sérieuse, donc la meilleure pour le site et pour les salariés », résume Patrick Chauffert. L'activité de JPS Connectic étant complémentaire à celle de Hummel et son rachat étant considéré comme stratégique par le groupe allemand, l'entreprise de Saint-Ménéhould ne raisonne plus aujourd'hui en termes de survie, mais de développement. Autrement dit : bravo les métallos FO !

## TIM se bat pour le pouvoir d'achat



De mémoire de salarié, une grève chez TIM, à Quaëdypre (Nord), ou même un simple débrayage, reste exceptionnel. Pourtant, le 27 mai, c'est presque la totalité des équipes en poste dans la matinée qui ont dé-

brayé, à l'appel de notre organisation, majoritaire sur ce site spécialisé dans la fabrication de cabines pour engins de chantier Caterpillar, qui emploie 650 salariés et est l'une des plus grandes entreprises de la métallurgie dunkerquoise et de la région. A l'origine de ce mouvement massif, les intentions affichées par la nouvelle direction de l'entreprise en avril lors des NAO, à savoir la renégociation -à la baisse- de la prime vacances, de la prime assiduité et du 13ème mois pour faire des économies. Une initiative inacceptable pour notre organisation, surtout quand on sait que pour un salarié au Smic, tout ceci peut représenter jusqu'à 18% de son revenu annuel ! « Ce que notre nouvelle direction veut remettre en cause, explique Jean-Jacques Gueguen, délégué syndical FO, et par ailleurs secrétaire du Syndicat des Métaux de Dunkerque, ce sont des acquis qui datent de plus de trente ans ! Quand notre précédent directeur est arrivé au début des années 80, il a fait passer l'effectif de l'entreprise de 130 à plus de 600 salariés. En clair, il a créé de l'emploi, alors que le nouveau directeur veut baisser la masse salariale. Du coup, on peut légitimement se poser des questions quant à ses intentions pour l'usine. »

### Revendiquer

De plus, l'annonce de l'arrivée en 2015 d'un constructeur chinois sur le territoire de Quaëdypre montre bien tant l'attractivité de notre pays que la bonne santé de la branche, surtout quand on sait que la France a été préférée aux Pays-Bas et à l'Al-

lemagne, montrant bien que les habituels arguments sur le prétendu manque de compétitivité de l'Hexagone avancés par les patrons manquent sérieusement de force...

Malgré la mobilisation, la direction refuse alors de recevoir la délégation syndicale. La réunion a finalement lieu le lundi 2 juin, in extremis. Notre organisation, qui mène l'intersyndicale, revendique et obtient le paiement des heures de grève, mais surtout la signature par la direction d'une renonciation à son projet de dénonciation des accords d'entreprise concernant les différentes primes. Pour autant, l'inquiétude demeure. « Par la désorganisation de la production, le non-respect des procédures mis en place depuis trente ans et la mise à l'écart de nos sous-traitants habituels ou traditionnels, la direction prend des décisions qui risquent de nous faire perdre la confiance de nos clients et donc de menacer l'existence de l'entreprise, prévient Jean-Jacques Gueguen. Alors que nos carnets de commande sont pleins, que le secteur d'activité est en bonne santé et que notre entreprise, grâce à la

compétence de ses salariés et à leurs savoir-faire, est attractive, nous sommes déterminés à nous battre pour la faire vivre ! » Autrement dit, au moment où les salariés se demandent si la direction a bien compris le message qu'ils viennent d'envoyer, ils savent qu'ils peuvent compter sur les métallos FO, qui seront particulièrement vigilants et prêts à se battre pour défendre leurs droits.

**Quand une entreprise en bonne santé décide de faire des économies sur le dos des salariés, elle devrait savoir que face à elle, les métallos FO ne laisseront pas faire. C'est ce qui vient d'arriver chez T.I.M., dans le Nord, où notre organisation a fait plier la direction, qui voulait dénoncer plusieurs accords d'entreprise.**



*Chez TIM, les salariés ont bien vu que pour les défendre, c'est sur FO qu'il fallait compter.*

## USM de Gironde, faire grandir FO



**Près d'une soixantaine de militantes et militants FO de Gironde se sont retrouvés à Bordeaux le 22 mai pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Stéphane Martegoute et en présence du trésorier fédéral Hervé Perier. Parmi les nombreux sujets abordés par les participants, la nécessité d'œuvrer au développement syndical.**

Le rapport d'activité présenté par Stéphane Martegoute a permis d'aborder les nombreux sujets d'actualité du département. Le secrétaire de l'USM 33 est notamment revenu sur l'accord interprofessionnel de janvier 2013 en insistant particulièrement sur les conséquences, sous couvert d'avancée sociale, de la mutuelle pour tous. Pour FO « la seule mutuelle solidaire c'est la sécurité sociale, a-t-il rappelé, et elle doit être financée par les cotisations ». Sur ce point, Stéphane a alerté les militants présents sur le fait qu'à terme le risque est de voir le financement de la sécurité sociale disparaître au profit d'un financement d'une mutuelle privée. Il a également abordé les négociations avec l'UIMM sur l'augmentation des minima (augmentation moyenne de 1,2 % pour un indice INSEE à 0,7 %) en demandant le mandat de signature. Il a aussi insisté sur la nécessaire mobilisation de toutes et tous afin que FO soit plus présent dans les entreprises en développant le nombre d'implantations. « Notre capacité à peser est d'autant plus importante que c'est d'elle que dépend notre capacité à négocier et à refuser l'abandon des conventions collectives ou leur blocage, comme c'est le cas dans le Lot-et-Garonne par une organisation syndicale qui y pèse 71 %. Nous devons tout faire pour préserver le dialogue social de proximité. »

Les interventions des délégués ont mis l'accent sur la mainmise de la finance dans l'industrie. « Entre la fragilisation de Roxel avec la reprise des installations statoréacteur par MBDA en lien avec la création de Herakles ou la situation d'Airbus Group compte tenu des objectifs fixés par la direction en

matière de rentabilité, il est évident qu'encore une fois on demande aux salariés de payer cette emprise de la finance », a-t-il déploré. Dans ses réponses, Stéphane a demandé aux militants de renforcer la solidarité entre les équipes et de s'impliquer toujours plus dans la vie de l'organisation pour que perdure le syndicalisme libre et indépendant.

### Développement

Après les votes unanimes du rapport d'activité et de trésorerie, Le trésorier fédéral Hervé Perier est intervenu pour conclure l'assemblée en saluant le travail accompli par Stéphane Martegoute et son équipe, par le trésorier Hubert Morin ainsi que le regretté Pierre Vitry. Rappelant que les USM sont le cœur de notre organisation dans les départements, il a appelé les militants à s'y investir : « Le sérieux de notre travail et la force de notre engagement militant servent notre action fédérale mais aussi celle de notre Confédération aux niveaux départementale, régionale et nationale autant que dans les entreprises, a-t-il déclaré. C'est aussi le ferment de notre nécessaire développement, pour continuer de faire vivre notre syndicalisme libre et indépendant. » Il a poursuivi sur ce point en revenant sur les tableaux de bord mis au point par notre Fédération pour aider au développement syndical, incitant les métallos à les utiliser « non pas comme un

hit-parade mais comme un moyen d'aider les militants qui en ont besoin et d'en attirer de nouveaux. » Il a ensuite évoqué le dossier des mutuelles, soulignant le dynamisme de la MIAASC et de l'Armada. Pour conclure, il a élargi le propos de la protection sociale en rappelant que les valeurs républicaines de FO passent par le maintien et le développement de la construction d'un système permettant une meilleure répartition des richesses et le maintien du salaire différé, et que seules notre liberté et notre indépendance nous feraient

remporter ce juste combat.



*Les métallos de Gironde, prêts à développer notre organisation.*

## Résolution de la Commission administrative fédérale

### Des actes plutôt que des paroles, en matière de développement industriel

La discussion concernant le pacte de responsabilité a bien été renvoyée au niveau de la branche de la métallurgie. La CA fédérale exprime sa satisfaction devant la position défendue par la délégation FO Métaux, dans la continuité de ses positions sur le pacte de responsabilité, à savoir : nous privilégions la négociation collective à toute forme de dialogue non contractuel et nous souhaitons des engagements fermes plutôt que des déclarations d'intentions.

La CA fédérale constate que l'UIMM n'a pu s'engager que sur une poursuite des discussions à mener dans la branche, conformément à l'agenda social déjà prévu. Les discussions à venir n'augurant actuellement d'aucune avancée, d'aucune contrepartie, d'aucun engagement d'accord ni même de négociation, elles n'ont pas pu donner lieu, pour le moment, à un quelconque texte conventionnel pouvant être signé.

La CA fédérale prend acte du fait qu'aucun accord de branche ni aucun relevé de conclusion n'a été signé dans la branche de la métallurgie pour décliner le pacte de responsabilité. Mais elle engage la Fédération à poursuivre les discussions pour, conformément à ses positions traditionnelles, se positionner en faveur d'une négociation en vue d'aboutir à un accord de branche en faveur de l'industrie et de l'emploi. Et s'il y a accord, la CA fédérale insiste sur la nécessité que les entreprises s'engagent, que toute aide ou tout effort des uns fasse l'objet d'une contrepartie de la part des entreprises vers les salariés, le but étant l'emploi, notamment celui des jeunes.

La CA fédérale salue la mise en œuvre des accords que nous avons signés en entreprise pour défendre l'industrie et l'emploi dans la métallurgie et appelle les équipes syndicales FO Métaux à faire preuve de vigilance dans leur suivi. Ils continuent d'illustrer que, par la négociation collective, le syndicalisme réformiste, libre et indépendant que nous représentons, est porteur de solutions passant par le compromis. Les accords que nous évoquons sont des accords qui, d'ores et déjà, portent leurs fruits.

Dans la perspective de la prochaine Conférence Sociale, la CA fédérale demande à notre Organisation de continuer à défendre l'industrie en France et de revendiquer le non démantèlement des grands groupes français pour contribuer au renforcement industriel de notre pays, pouvant passer par l'implication de l'Etat dans leur capital.

### La pénibilité reste un enjeu syndical majeur

La CA fédérale a pris acte du rapport De Virville instituant un compte personnel de prévention de la pénibilité. Elle réaffirme que la pénibilité demande à être traitée sous son double aspect de prévention et de réparation, ce qu'évoque d'ailleurs ce rapport. Pour cela, la Fédération FO Métaux continue de revendiquer, dans le cadre de la pénibilité, des départs anticipés en retraite et des aménagements de fin de carrière, qui représentent le double avantage de répondre socialement à des besoins individuels et économiquement à des problématiques en entreprise.

Pour la CA fédérale, l'emploi des seniors est un objectif, non un dogme. Et elle n'accepte pas que le refus de départs anticipés au nom de la nécessité d'augmenter le taux d'emploi des seniors soit un alibi quand il conduit des salariés âgés vers le chômage. Ce n'est une réponse ni pour nos entreprises, ni pour les salariés, ni pour les comptes sociaux.

### FO reste le syndicat de la feuille de paie

La CA fédérale réaffirme que l'on ne peut pas résumer les problèmes sociaux aux questions de rémunération. L'égalité professionnelle, la pénibilité au travail, les risques psycho-sociaux, l'emploi, la problématique industrielle... forment un tout. Néanmoins, la négociation des salaires, mini garantis conventionnels, primes d'ancienneté et salaires réels, représentent une priorité incontournable. Incontournable pour le bien vivre des salariés. Incontournable pour notre économie qui a besoin de la consommation des ménages.

La Fédération continue d'enregistrer de nombreux accords de salaires signés en entreprises, dans les branches et conventions territoriales de la métallurgie. La CA fédérale demande aux syndicats, sections syndicales et unions de syndicats relevant de la fédération de poursuivre leurs efforts pour parvenir à des accords de salaires.

### Développer le syndicalisme libre, indépendant et réformiste

La CA fédérale encourage ses équipes syndicales à redoubler d'efforts envers les ingénieurs et cadres. Porter et développer le syndicalisme FO est plus que jamais nécessaire pour tous les salariés et leurs familles. Il ne peut être entrepris que par des équipes syndicales fortes et nombreuses. La CA fédérale demande à nos militants de poursuivre l'effort de développement syndical par la syndicalisation et la multiplication du nombre de nos implantations, indispensable au syndicalisme libre et indépendant que nous représentons.

**La Commission Administrative de la Fédération FO de la métallurgie s'est réunie le vendredi 20 juin 2014. Elle a analysé la situation économique et sociale du moment et a pris les positions suivantes.**

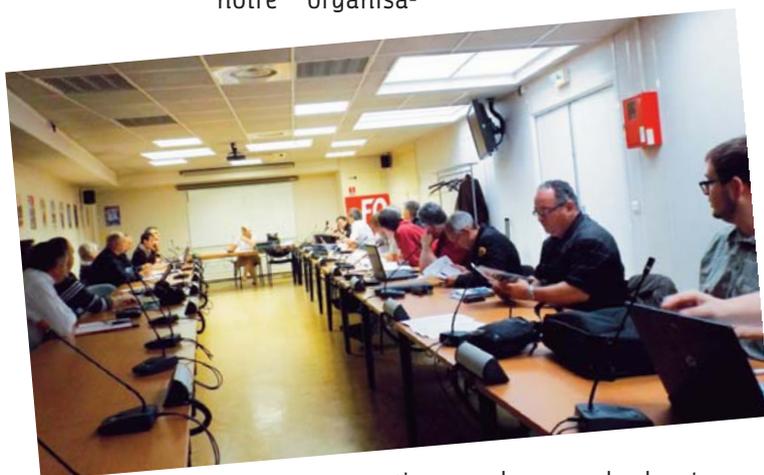
## Le groupe Cadres optimise sa communication

**Les locaux de la Fédération FO de la métallurgie accueillent le 28 mai la réunion du groupe Cadres FO Métaux. Une vingtaine de participants issus de tous les secteurs de la métallurgie se sont retrouvés autour de la secrétaire fédérale Brigitte Capelle pour faire le bilan du travail accompli, un an après la mise en place du groupe, et fixer de nouveaux objectifs.**

Après une année de travail bien remplie, le groupe Cadres FO Métaux se renforce avec l'arrivée de nouveaux cadres. Les idées sont nombreuses, les demandes aussi, les échanges d'expérience entre les participants créent une forte émulation, avec la volonté d'attirer les cadres dans les rangs de notre organisation. Mais après une année de travail au bilan plutôt positif, le moment était également venu de tirer des enseignements de ce qui a été accompli pour « ajuster le tir » et optimiser les efforts du groupe. « Les retours du terrain sont aussi nombreux qu'intéressants et les échanges dépassent la dimension du groupe, la problématique Cadres étant à présent prise en compte par tous les délégués FO, explique Brigitte Capelle. Nous en savons à présent davantage sur les demandes et les attentes des cadres et nous allons affiner le fond et la forme de notre communication pour mieux les toucher et leur montrer ce que FO peut leur apporter. »

### Plus de visibilité

Les échanges ont notamment mis en lumière le fait que sur le terrain, les cadres FO semblent certes intéressés par les analyses de notre organisa-



tion sur les grands dossiers nationaux, comme sur l'assurance chômage, mais que ces thématiques sont perçues

comme trop « politiques » ou éloignés de leur quotidien par la population cadres, demande de plus d'informations concrètes et directement liées à leur statut. Les cadres manquent ainsi d'informations sur la convention des cadres de la métallurgie, sur laquelle l'expertise de notre organisation n'est plus à démontrer. « Les cadres connaissent trop peu leurs droits, mais ils ne le savent pas, résume Brigitte Capelle. C'est en les informant mieux sur ce qui les concerne que nous progresserons. » Les échanges d'expérience entre les participants ont également révélé que parler de la fiche de paie ou des œuvres du CE était plus efficace que les informations trop générales sur le monde du travail, mais aussi que les cadres étaient néanmoins sensibles au positionnement de notre organisation sur les grands sujets de société dépassant leur entreprise et leur secteur.

Afin de faire évoluer la communication vers plus d'homogénéité pour donner une meilleure visibilité à FO et à la lumière de ces enseignements, il a donc été décidé de mettre en place quatre groupes de travail autour de la communication et de ses outils ; du dossier mutuelle/santé, qui préoccupe les cadres avec la réforme annoncée en ce domaine ; de la gestion paritaire, sujet intéressant les cadres bien au-delà de leur seule entreprise ; de la convention des ingénieurs et cadres de la métallurgie, qui est mal connue et sur laquelle FO doit devenir la source d'informations de référence.

« Pour combattre l'idée très répandue chez les cadres que « se syndicaliser, c'est dépassé », nous devons développer et optimiser notre communication, analyse Brigitte Capelle. Pour ce faire, nous allons travailler en réseau, comme le font les cadres d'ailleurs, et utiliser ce travail collaboratif pour faire de l'information « made in FO » une véritable force de frappe pour conquérir les cadres. »

Nul doute que ces derniers se souviendront de qui leur a donné les renseignements utiles pour eux, et qu'ils sauront ainsi vers qui se tourner pour être efficacement défendus.

## ArcelorMittal Dunkerque prêt à voter

La réunion a permis de faire un point sur l'année écoulée et les nombreuses activités du syndicat, mais a été pour la plus large part consacrée aux élections professionnelles à venir en octobre prochain. Dans cette perspective, l'équipe FO est depuis longtemps sur la bonne voie. Les militantes et militants ont effectués un travail de terrain des plus solides et des plus efficaces, notamment par la distribution régulière de tracts pour informer les salariés, notamment sur ce que FO fait pour eux, sur ses actions et ses positions. Christian Decoudu a souligné les très bons retours obtenus sur le tract mensuel du CE que réalisent les métallos. Autre motif de satisfaction : les effectifs du syndicat sont stables, alors que ceux du site sont en baisse du fait du non remplacement des départs en retraite, ce qui veut dire que malgré ce contexte défavorable de nouveaux militant(e)s rejoignent régulièrement les rangs de notre organisation. Frédéric Souillot a tenu à rappeler que cette année était celle des élec-

la condition incontournable et indispensable afin de pouvoir négocier et signer des accords dans l'intérêt des salarié(e)s. Christian Decoudu a précisé que cette mobilisation des métallos est déjà très concrète et qu'elle s'est renforcée depuis le succès aux dernières élections de 2010, qui ont vu FO passer de 7 à 12 % et gagner sa représentativité sur le site de Dunkerque. Félicitant l'équipe pour sa bonne progression en nombre d'adhérent, il a appelé les participants à ne pas céder un pouce de terrain. « Nous devons faire ce que nous disons, et dire ce que nous faisons, les a-t-il exhortés. Notre parole doit être aussi forte que fiable, et tous les salariés doivent le savoir. »

### Représentativité

Les discussions ont ensuite porté sur la situation du site et sur les points que FO compte mettre en avant lors de la campagne électorale. Alors que le site fonctionne en flux tendu depuis la fermeture des hauts-fourneaux de Florange et de Liège (Belgique), le recours pourtant excessif à l'intérim ne suffit plus. C'est pourquoi l'équipe compte revendiquer des embauches. « Les investissements réalisés sur le site sont à la hauteur de nos besoins, résume Christian Decoudu, mais il devient impératif d'embaucher de nouveaux salariés si l'on veut le faire tourner correctement. » Après approbation à l'unanimité par l'assemblée générale des comptes de résultats, du rapport d'activité et du rapport de trésorerie, les métallos ont conclu la réunion avec le renouvellement du bureau.

**Les métallos du syndicat FO d'ArcelorMittal Dunkerque se sont rassemblés à Grande-Synthe pour leur assemblée générale le 23 mai autour de leur secrétaire Christian Decoudu, et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du délégué syndical central FO d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine (AMAL) Jean-Marie Callebout. Les futures élections étaient au cœur des débats.**



L'équipe FO d'ArcelorMittal Dunkerque

ions professionnelles et qu'il est important de se mobiliser pour cette échéance afin que FO garde toute sa représentativité à Dunkerque, mais aussi dans ArcelorMittal Atlantique et Lorraine (AMAL) et au niveau national. Il a aussi rappelé que la représentativité demeure

# La CSI veut renforcer le pouvoir des travailleurs

**Plus de 1 500 syndicalistes issus de 325 centrales syndicales venus de 161 pays et représentant 176 millions de travailleurs se sont retrouvés à Berlin du 18 au 23 mai pour le congrès mondial de la Confédération Syndicale Internationale (CSI). La délégation FO était conduite par Jean-Claude Mailly et le secrétaire fédéral Paul Ribeiro y représentait FO Métaux.**

Pour son édition 2014, le congrès de la CSI avait adopté comme mot d'ordre « Renforcer le pouvoir des travailleurs ». Un thème inspiré par une situation toujours marquée par la crise et par un sondage d'opinion mondial réalisé par l'organisation, selon lequel plus de 50% de la population mondiale est touchée directement en tant que travailleur ou indirectement dans son milieu familial par le chômage, 71% a vu ses revenus stagner ou diminuer par rapport au coût de la vie et 75% bénéficie d'une protection sociale insuffisante, voire inexistante. Face à ce constat, il devient urgent d'agir sur plusieurs fronts. Ce congrès avait donc vocation à permettre aux mouvements syndicaux de réfléchir aux manières de le faire. Car les tâches à accomplir ne manquent pas : défendre des objectifs nationaux en matière d'emploi, bien sûr, mais aussi faire campagne pour des investissements dans les infrastructures, la santé, l'économie verte ou encore des apprentissages de qualité, réduire le travail précaire qui représente près de 60% de la main-



d'œuvre mondiale totale, défendre la liberté syndicale ainsi que la négociation collective face aux politiques du FMI et d'autres institutions internationales, etc. « Ces thématiques constituent la base du plan d'action de la CSI pour les quatre prochaines années, résume Paul Ribeiro. Face au contexte de crise actuelle et pour réaliser ce plan d'action, le syndicalisme doit être fort, c'est pourquoi le renforcement de l'organisation figure au premier rang des priorités, avec pour objectif d'avoir 20 millions de nouveaux membres en 2018. »

## Protéger les salariés

Au-delà, les délégués ont également débattu autour des campagnes à mener auprès d'entreprises multinationales, notamment T-Mobile aux États-Unis et Deutsche Telekom en Allemagne, ainsi que des plans d'action gouvernementaux visant à lutter contre les inégalités et comportant un salaire minimum vital et une protection sociale, de l'action climatique et des accords commerciaux. Des salariés de différents pays et secteurs sont venus témoigner de leur expérience sur l'économie informelle et la discrimination. La réflexion est aussi passée par la tenue de tables rondes sur les droits des peuples autochtones et les travailleurs domestiques. Un nouvel index mondial des droits doit d'ailleurs être publié sur les pires pays pour les travailleurs, sur la base des violations enregistrées en 2013 et en 2014.



*La délégation FO conduite par Jean-Claude Mailly, où Paul Ribeiro représentait notre Fédération.*

## Le règlement intérieur du comité d'entreprise

*Le comité d'entreprise doit déterminer dans un règlement intérieur les modalités de son fonctionnement et celles de ses rapports avec les salariés de l'entreprise pour l'exercice des missions qui lui sont confiées. Jusqu'à présent facultatif, la loi formation, emploi et démocratie sociale du 5 mars 2014 l'a rendu obligatoire en introduisant de nouvelles obligations de transparence concernant la gestion financière du comité.*

### Tous les comités d'entreprise ont-ils l'obligation d'élaborer un règlement intérieur ?

Depuis la loi du 5 mars 2014, oui. Auparavant, le code du travail disposait que tous les comités d'entreprise devaient se doter d'un règlement intérieur mais sans pouvoir de sanction. C'est pourquoi aujourd'hui bon nombre de comités ne sont toujours pas dotés de règlement. La nouvelle loi, en introduisant l'article L.2325-49 du code du travail qui impose au règlement intérieur de prévoir explicitement les modalités selon lesquelles les comptes seront arrêtés, rend ainsi obligatoire l'adoption du règlement intérieur.

### Quelle est la procédure pour adopter le règlement intérieur ?

L'adoption du règlement doit être inscrite à l'ordre du jour. Rien n'a été précisé dans le code du travail sur les modalités de vote. Il s'agira donc d'une délibération, votée à la majorité des membres présents. En tant que président du comité d'entreprise, l'employeur peut prendre part au vote. Toute modification ultérieure du règlement devra suivre la même procédure.

### Que peut-on mettre à l'intérieur de règlement ?

Il n'existe pas de modèle type de règlement intérieur mais il est généralement d'usage de prévoir des clauses relatives :

- à la composition, aux attributions et aux modalités de fonctionnement du bureau,
- au secrétaire du comité : règles applicables en cas de partage des voix au moment de l'élection, attributions, rôle du secrétaire adjoint, etc.
- au trésorier du comité, règles applicables en cas de partage de voix au moment de l'élection, attributions, rôle du trésorier adjoint, etc.
- à l'organisation et au déroulement des réunions périodiques du comité (date, convocation, ordre du jour, modalités de vote, etc).
- à l'organisation et au déroulement des réunions extraordinaires,
- aux modalités d'adoption et de diffusion dans l'entreprise des procès-verbaux de réunion,

- à la constitution des commissions du comité d'entreprise (nombre, attributions, désignation, pouvoirs, modalités de fonctionnement, etc),
- à l'utilisation du local du comité, au personnel du comité, au matériel du comité, à l'affichage des informations, etc.
- aux ressources financières du comité : modalités de versement des contributions de l'employeur, utilisation des budgets, etc.
- à la durée de validité du règlement intérieur et à ses modalités d'adoption ou de modification,
- à la liberté de circulation dans l'entreprise pour prendre contact avec tous les salariés,
- à l'organisation de réunions dans le local du CE pour permettre d'informer les salariés.

La loi formation et démocratie sociale du 5 mars 2014 a instauré de nouvelles obligations concernant la transparence des comptes du comité d'entreprise. A ce titre, certaines clauses du règlement intérieur sont maintenant devenues **obligatoires** :

- les modalités selon lesquelles les comptes annuels du CE sont arrêtés (article L.2325-49 du code du travail),
- les modalités d'établissement du rapport d'activité et de gestion (L.2325-50),
- les modalités du compte-rendu annuel au CE de la commission des marchés (L.2325-34-2),
- les modalités de fonctionnement de la commission des marchés, le nombre de ses membres, les modalités de leur désignation et la durée de leurs mandats (L.2325-34-3).

**Remarque** : Les obligations concernant la transparence financière du comité d'entreprise entrent en application pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. C'est dans ce délai que les clauses obligatoires devront être intégrées aux règlements intérieurs en cours qui ne les contiennent pas encore.

### A l'inverse, qu'est-il interdit de prévoir dans un règlement intérieur ?

Il est interdit de prévoir, au sein du règlement intérieur du comité :

- des dispositions contraires à l'ordre public ou contraire aux règles de fonctionnement normal du comité,
- des dispositions qui imposeraient à l'employeur des

obligations supplémentaires à celles prévues par la loi, ■ des dispositions concernant une mesure qui relève des prérogatives de l'employeur.

**Remarque** : Pour que les élus puissent bénéficier de crédits d'heures supplémentaires, de réunions préparatoires etc. Il faut que cela soit prévu au sein d'un accord d'entreprise, et non au sein du règlement intérieur puisque cela est interdit.

Ainsi, le règlement ne peut contenir :

- une clause prévoyant que les élus sortant d'un comité assureront l'intérim jusqu'à la nomination du nouveau comité (cass. soc., 13/06/90, n°89-60.974),
- une clause imposant à l'employeur d'accepter aux réunions toute personne invitée par le comité (cass. soc., 22/11/88, n°86-13.368),
- une clause fixant les dates des réunions du comité d'entreprise (cette prérogative appartenant à l'employeur, cass. soc. 15/01/13, n°11-28.324)
- une clause interdisant à l'employeur de prendre part au vote pour la désignation du secrétaire et du trésorier du comité (cass. soc., 25/09/13, n°12-14.489).

### Le règlement est-il applicable pour la durée des mandats en cours ?

En principe non, le règlement est applicable tant qu'il n'a pas été modifié ou abrogé. En fin de mandat, le règlement intérieur ne disparaît pas pour autant. Il reste d'application sauf si les nouveaux membres en décident autrement. Si les nouveaux membres ne souhaitent plus l'appliquer, ils doivent voter à la majorité son abrogation. Mais il est possible de prévoir que le règlement sera à durée déterminée ou, par exemple, qu'à chaque renouvellement, les nouveaux membres décideront de son maintien ou non. En revanche, si l'entreprise change de dénomination sociale, cela ne rend pas le règlement caduc pour autant (cass. soc., 2/05/89, n°87-41.828).

### Une fois le règlement intérieur adopté, l'employeur a-t-il l'obligation de le respecter ?

Une fois adoptée, le règlement intérieur s'impose à l'employeur et aux membres du comité d'entreprise. Ainsi, si l'employeur refuse d'appliquer une disposition du règlement prévoyant l'organisation d'une réunion préparatoire et la discussion d'un ordre du jour préalablement à la réunion du comité, il commet un délit d'enfreinte en l'absence de force majeure (cass. crim., 10/07/79, n°78-91.623). Même si l'employeur juge la disposition illégale car elle lui impose des obligations supplémentaires non prévues par la loi, il doit l'appliquer en attendant l'annulation devant le juge civil (cass. crim., 8/06/95, n°93-83.785).

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 531

7	3	5	2	4	1	9	6	8
4	9	1	5	8	6	3	7	2
8	2	6	3	9	7	5	4	1
2	6	9	7	3	8	4	1	5
1	8	7	4	5	9	6	2	3
3	5	4	6	1	2	7	8	9
6	7	3	8	2	5	1	9	4
9	4	2	1	7	3	8	5	6
5	1	8	9	6	4	2	3	7

### Sudoku

	2	4	5					
						4		
	6	7			8	2	1	
					2			4
3				4				9
6			1					
	5	6	2			8	7	
		8						
					7	5	6	

### Le mot du mois : Champion

On dira que le mot « Champion » n'a rien à voir ni avec la métallurgie ni avec le syndicalisme. Voire ! Nos syndicats et USM sont pleins de champions, d'abord dans le sens courant de meilleurs parmi les meilleurs. Nos militants ne sont-ils pas des organisateurs et des négociateurs de premier ordre ? Mais ils le sont aussi dans le registre littéraire et figuré qui dérive du sens premier, datant de 1080 : à l'époque médiévale, le champion était celui qui combattait en champ clos, par exemple lors d'un tournoi, pour défendre sa cause ou celle d'autrui. En l'occurrence, le militant FO se fait le champion de ses collègues (et s'ils sont adhérents, c'est encore mieux) lorsque survient une menace pour leur emploi ou tout simplement pour leur obtenir de meilleures conditions de travail et de salaire. À la signature d'un bon accord, ils s'exclameront d'ailleurs de façon elliptique, et en revenant au sens courant : « Champion ! »

L'acception médiévale du mot permet de comprendre pourquoi il est issu du bas latin *campus*, champ de bataille, et plus largement champ tout court -d'où aussi les campus universitaires, où la compétition est en principe plus pacifique. Naturellement, si l'on évoque ici les champions, et donc le mot dérivé « championnat », c'est d'abord par référence à une actualité brésilienne qui ne laisse pas beaucoup de camarades indifférents. « Championnat du monde » ou plutôt, selon son appellation officielle, « Coupe du monde de la FIFA ». Et là, nous revenons bien à la métallurgie, puisque l'épreuve, par métonymie, porte le nom de l'objet tant convoité remis au vainqueur : un trophée de 36,5 cm de haut et composé de 5 kg d'or 18 carats. Ceux qui l'ont fabriqué sur le modèle fourni par l'artiste italien Silvio Gazzaniga sont assurément aussi, dans leur domaine industriel, des champions.

### Mots croisés n° 532

Horizontalement

A. Attribut prêt à Attila. B. Bouillante à toutes les températures. C. Il craint les tirs, quoique jamais pris pour cible. Ce n'est pas une injure, mais un petit bateau. D. Même le précédent ne peut y voguer. Grand pourvoyeur en bruits qui courent. E. Spécialité, sur la carte par exemple. Participe, au passé. F. Il en a fait valser plus d'un. Conjonction. G. Avec ça, pas facile d'avoir du flair. H. Elles se laissent accoster sans protester. À peine mauve. I. Fut 7 fois champion de France de football. C'était un soldat du rang, du troisième exactement. J. Obligations non cotées en bourse.

Verticalement

1. À force de s'allonger, elle risque de lasser. 2. Excite. 3. Il fait des bulles. Lettres de créance. 4. À l'origine, sacrifice religieux. 5. Préposition. Personnel. En Russie. 6. Pays disparu. Dieu égyptien. 7. Quand on tombe dessus, c'est toujours de haut. Interjection discrète. Paresseux. 8. Pièce qui tombe toujours sur piles. Envoya. 9. Précède toujours ceux qui suivent plus ou moins. Note. Surface. 10. D'autant plus nombreuses qu'elles sont mauvaises.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 531

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
A	S	U	P	E	R	F	I	C	I	E
B	P	R	O	M	L	G	U	E	R	
C	O	B	E	I	R	O	N	S		E
D	N	A		G	A	T	E		M	I
E	G	I		R	U	T		N	O	N
F	I	N	D	E	X	E	R	E	N	T
G	E	D	E	N		A	T	E		
H	U	E		T	O	M	B	E	A	U
I	S	U	R		V	A	L	O	I	R
J	E	X	C	E	L	L	E	N	T	S

# Vous accompagner dans la négociation des régimes frais de santé



## Une équipe au service des branches professionnelles

- Un spécialiste pour vous conseiller et vous guider dans toutes les étapes d'un accord de branche
- Une expertise dans la réponse aux appels d'offres
- Un savoir-faire pour une couverture sociale globale : prévoyance, santé, épargne salariale, retraite supplémentaire...
- Une maîtrise de l'environnement juridique, fiscal et social

### 3 secteurs dédiés pour une meilleure connaissance des environnements

- Agriculture, industries et transport
- Economie sociale, médico-social et enseignement
- Commerce et services

290 M€  
de cotisations  
64 accords  
conventionnels suivis  
975 000 salariés  
couverts

**adeis**  
Pour les branches professionnelles





AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

# ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE**  
**ACCOMPAGNEMENT**

**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

Pour en savoir plus : Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32  
[dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)